

SNES AMIENS

Le SNES, pour agir ensemble

Élections professionnelles
du 29 novembre au 6 décembre 2018

Bulletin n° 1
Septembre 2018

Je vote pour :

> Nos représentants
dans les instances

> Des élus de terrain

> Des enseignants, CPE, Psy-EN,
AED-AESH comme moi

> Une défense collective
et individuelle

> L'amélioration du service
public d'éducation



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

SOMMAIRE

- > Edito, Démocratie en danger ! > Voter, pour quoi faire ? > Le CHSCT P. 2
- > Qu'est-ce qu'un commissaire paritaire ? > Témoignages de collègues P. 3
 - > Comment voter ? P. 4 et 5
 - > Composition des listes P. 6 et 7
- > Nos objectifs pour le métier > SNES, SNUEP, SNEP, qui sommes nous ? P. 8



Donnez-nous
une majorité pour
vous défendre
individuellement
et collectivement

ÉDITO

DÉMOCRATIE EN DANGER

La démocratie n'est pas un acquis. Tous les jours, elle se perd un peu plus. Nous sommes lassés des débats, des actions, des élections... le secteur éducatif ne fait pas exception. Le désengagement avance : moins de listes aux CA, pas le temps de manifester, pas motivé pour se syndiquer, "de toute façon, ça ne sert à rien"... On entend tout et il est tellement plus facile de râler et de ne rien faire que de s'engager. Alors la lassitude profite à ceux qui marchent tranquillement, sans gêne, et pensent mener le monde au détriment de nos salaires, de nos conditions de travail, du paritarisme, au profit d'encore plus d'inégalités scolaires. Oui, le vote électronique, c'est compliqué. Et alors, faut-il ne rien faire, et abandonner le pouvoir d'être défendus, représentés ? Non, car voter, c'est aussi s'engager. Les résultats des élections professionnelles dépendent de nos votes et nous engageant sur 4 ans. Vous pouvez compter sur les militants du SNES, SNEP et SNUEP pour défendre véritablement vos droits ! Nous sommes déterminés et nous comptons sur vos votes pour continuer à agir ensemble !

Voter, pour quoi faire ?

CAPN / CAPA

Les Commissions Administratives **Paritaires** réunissent autant de représentants des personnels que de l'administration. Elles existent au

niveau **national** (CAPN) et au niveau **académique** (CAPA).

A chaque corps de titulaires, sa CAPA : agrégés, certifiés, CPE, PEGC, Psy-EN, PLP. Elles sont le lieu où la profession, par le biais des élus des personnels, peut contrôler les actes de gestion de l'employeur : l'État. On y traite des opérations de carrière : mutations, avancement d'échelon, hors-classe, classe exceptionnelle, congé de formation, postes adaptés, commission disciplinaire...

CTM / CTA

Les **Comités Techniques (CT)** sont des instances de concertation existant à chaque échelon de l'administration (ministériel, académique, départemental) et dans lesquelles les personnels sont représentés par leurs élus.

Les CT traitent de l'attribution des DHG, des créations / suppressions de postes, de la répartition des moyens de vie scolaire, de la carte des formations... Les représentants de la FSU portent résolument dans ces instances la défense intransigeante du service public d'éducation, des personnels et de leurs missions. Le vote FSU est donc le complément indispensable du vote SNES, SNEP, SNUEP pour les CAP. C'est grâce à cette représentativité que nous pouvons défendre la profession dans son ensemble.

Pour une
école qui
ne me rende
pas malade.

Le burn-out et les conditions de travail dégradées ne sont pas une fatalité.

Le point sur les Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Le rôle des CHSCT (départementaux,

académiques ou ministériel) est de contribuer à la protection de la santé physique, mentale et à la sécurité des personnels.

Dans notre académie, la FSU y tient un rôle majeur.

Les CHSCT visent à l'amélioration des conditions de travail et veillent à l'observation des prescriptions légales. Les remontées des registres de santé et de sécurité au travail (SST) y sont étudiées.

Les CHSCT produisent des enquêtes et font des visites d'établissement, de services, d'écoles où les personnes peuvent être entendues. Lors de leurs instances, les membres des CHSCT peuvent émettre des avis. Les chefs de service concernés doivent répondre dans les deux mois et prendre les mesures qui s'imposent pour améliorer les conditions de travail.

TÉMOIGNAGES DE COLLÈGUES

« J'ai failli ne pas avoir mes points de rapprochement de conjoint parce que le rectorat n'avait pas reçu les documents concernant mon conjoint. Heureusement que j'avais envoyé un double aux commissaires paritaires du SNES - FSU ! ».

« Je suis en conflit avec mon chef d'établissement parce que je ne suis pas favorable à la réforme en cours. Pourtant, je fais mon taf, les élèves progressent, je suis toujours à l'heure. Mais il a voulu me sanctionner pour mon avancement. Les élus commissaires paritaires du SNES - FSU sont intervenus en CAPA, ils ont fait valoir mes états de service, ils ont démontré que ce n'était pas ma valeur professionnelle qui avait été évaluée, et j'ai eu gain de cause ! ».

« Ma situation médicale, pourtant confidentielle, était mentionnée dans mon dossier administratif. Les commissaires paritaires l'ont repéré, l'ont fait retirer et ont vérifié que je n'avais pas été lésé à cause de ça. »

« J'ai été informé peu après la fin de la commission de mutation de l'endroit où j'atterris à la rentrée prochaine. J'ai pris contact avec l'établissement, juste à temps pour participer au conseil d'enseignement. Si j'avais attendu l'annonce officielle, je n'aurais pas pu rencontrer si tôt l'équipe, ni faire des vœux pour mon emploi du temps et mes classes de l'an prochain ».

Commissaire paritaire

Qui ?

Représentants élus des personnels dans les commissions paritaires liées à la carrière et aux mouvements, ce sont des collègues comme les autres, exerçant leur métier dans les établissements scolaires et qui consacrent une partie de leur temps, pour défendre individuellement et collectivement la profession.

Quoi ?

Individuellement, vous pouvez les rencontrer à chaque étape de votre carrière depuis l'année de titularisation jusqu'à la retraite.

Collectivement, ils siègent dans les commissions et y font respecter les règles et l'équité concernant tous les actes administratifs.

Comment ?

Ils vérifient minutieusement les documents du rectorat, font rectifier les erreurs éventuelles, défendent les collègues lors de convocations... afin d'empêcher l'arbitraire et de lutter contre le favoritisme et l'autoritarisme.

L'expertise, la détermination et la combativité de vos représentants FSU leur permettent d'être les seuls à effectuer le travail considérable de vérification de chaque situation, de rectification des erreurs. Ils sont aussi les garants du respect strict des règles et du barème établi. Pour le SNES, le SNUEP, le SNEP, les instances paritaires ne sont pas de simples chambres d'enregistrement qui entérinent un projet pré-établi par le Rectorat. Mais ce sont bien des lieux de débats et d'échanges où la transparence et l'équité sont les maîtres-mots.

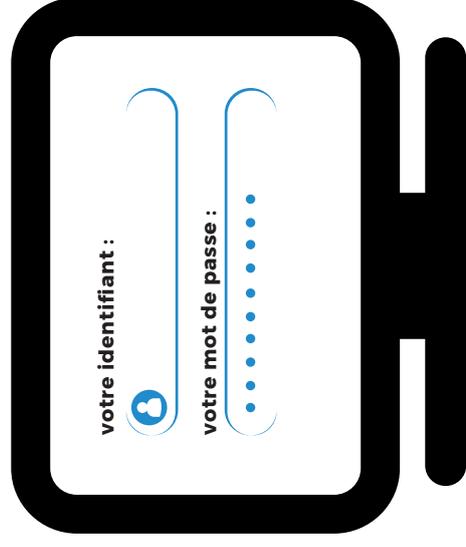


**Une mutation
stratégique avec
le SNES-FSU grâce
à vos élus experts**

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES MODE D'EMPLOI

29 > 06
NOV DEC
2018

Vote en ligne, uniquement!



Munissez vous de votre identifiant et de votre mot de passe

- > envoyés par l'administration sur votre adresse électronique professionnelle
- > réattribution possible d'un identifiant ou du mot de passe en cas de perte

CAPA, CAPN, CCP : Je vote



CTA, CTM : Je vote





Vous êtes titulaire :

Élections de vos représentants dans les instances traitant de vos carrières (mutations, notation, hors classe, congés de formation, liste d'aptitude...)

CAPN
Commission Administrative Paritaire Nationale

CAPA
Commission Administrative Paritaire Académique

CTM
Comité Technique Ministériel

CTA
Comité Technique Académique

Élections de vos représentants dans les instances traitant des statuts, des missions, de la politique scolaire (cartes des formations et options, répartition des postes et carte scolaire) nationale ou académique.

faire
4
votes



Pour les non-titulaires (Enseignants, CPE, Psy-EN, AED-AESH) :

faire
3
votes

CCP
Commission Consultative Paritaire

CTA
Comité Technique Académique

CTM
Comité Technique Ministériel



Pour les stagiaires :

faire
2
votes

CTA
Comité Technique Académique

CTM
Comité Technique Ministériel



Liste Certifiés

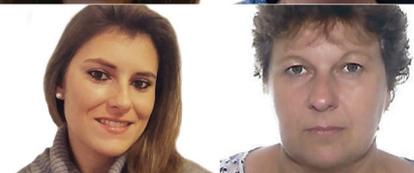
> Classe exceptionnelle :

- /1 Frédéric CHAPITRE - Mathématiques
Collège Charles Fauqueux BEAUVAIS
- /2 Véronique LUCE - Hôtellerie Tourisme
UPJV AMIENS



> Hors classe :

- /1 Christine BOURRET - SVT
Collège Montaigne SAINT QUENTIN
- /2 Francis MUZARD - Technologie
Collège Sonia Delaunay GOUVIEUX
- /3 Christophe BOUCHEZ - Technologie
Collège Paul Eluard GAUCHY
- /4 Michèle CHEVALLIER - Histoire Géographie
Collège Max Dussuchal VILLERS COTTERETS
- /5 Vianney DEBEIR - SES
Lycée Pierre Mendès France PERONNE
- /6 Philippe ASCASO - SES
Lycée Jean de la Fontaine CHÂTEAU THIERRY
- /7 Marina MONTERO - Histoire Géographie
Lycée Gérard de Nerval SOISSONS
- /8 - Elsa DE CLERCK - Documentation
Collège Les Coudriers VILLERS BOCAGE
- /9 Daniel MONTERO - Histoire Géographie
Lycée Européen VILLERS COTTERETS
- /10 Sylvain GERMAIN - Mathématiques
Collège Compère Morel BRETEUIL



> Classe normale :

- /1 Jessica CAMPAIN - Eco Gestion B
Lycée Gay Lussac CHAUNY
- /2 Sandrine CLEMENT - Lettres Modernes
Lycée La Hotoie AMIENS
- /3 Hervé LE FIBLEC - Lettres Modernes
Lycée Félix Faure BEAUVAIS
- /4 Aurélie STROBBE - Mathématiques
ZR PERONNE
- /5 Fatima CHERIGUENE - Eco Gestion C
Lycée Félix Faure BEAUVAIS
- /6 Emmanuel ROUSSEAU - Mathématiques
Lycée Val d'Authie DOULLENS
- /7 Olivier TOMASZCZYK - Lettres Modernes
Collège Jules Verne LACROIX SAINT OUEN
- /8 Pierre CLEMENT - Anglais
Collège La Fontaine CREPY EN VALOIS
- /9 Laurent SAUVEAUX - Documentation
Collège Eugène Lefebvre CORBIE
- /10 François RIQUIER - Lettres Modernes
Collège Rosa Parks AMIENS
- /11 Sylvie DEVIENNE - Mathématiques
Lycée Jean Rostand CHANTILLY
- /12 Delphine LEROY - Sciences Physiques
Collège Millevoye ABBEVILLE
- /13 Malika MEDMOUN - Documentation
ZR COMPIEGNE
- /14 Corinne ZUSATZ - Sciences Physiques
Lycée Léonard de Vinci SOISSONS
- /15 Anais FLAMENT - Mathématiques
Collège Debussy MARGNY LES COMPIEGNE
- /16 Fouzia DRISSI - Mathématiques
Lycée Jules Verne CHÂTEAU-THIERRY
- /17 Guy FRIADT - Génie Mécanique Productive
Lycée Marie Curie NOGENT SUR OISE
- /18 Emilie BRIOIS - Mathématiques
Collège Millevoye ABBEVILLE
- /19 Camille JONQUARD - Lettres Classiques
Collège Montaigne SAINT QUENTIN
- /20 Bénédicte VIGUIER - Documentation
Collège Pierre Mendès France MERU
- /21 Eléonore BAUDELET - Documentation
Collège Jacques Brel VILLERS BRETONNEUX
- /22 Sophie FLAMENT DRAPEAU - Espagnol
Lycée Henri Martin SAINT QUENTIN



- /24 Anne Lise DEXTER - Mathématiques
Collège Millevoye ABBEVILLE
- /25 Aurélie DIAS - Lettres Modernes
Collège Ferdinand Buisson GRANDVILLIERS
- /26 Christelle BIDOIS - Eco Gestion A
Lycée Félix Faure BEAUVAIS
- /28 Clélia TERY - Documentation
Lycée Val d'Authie DOULLENS

Liste Agrégés

> Classe exceptionnelle et Hors classe :

- /1 Virginie LE MEN - Mathématiques
ESPE AMIENS
- /2 Jérôme POURCELOT - Lettres Modernes
Lycée Condorcet SAINT QUENTIN
- /3 Eric DUHAUPAS - Histoire Géographie
Collège Millevoye ABBEVILLE
- /4 Michel GUELOU - EPS
Collège Constant Bourgeois GUISCARD
- /5 Alain DICHY - Lettres Modernes
Lycée Jean de la Fontaine CHÂTEAU THIERRY
- /6 Anne BELLAICHE - Histoire Géographie
Lycée Jean Rostand CHANTILLY
- /7 Blandine BUYSSÉ HURDEQUINT - Allemand
Lycée Edouard Branly AMIENS
- /8 Rémi DULUC - Mathématiques
Lycée Marie Curie NOGENT SUR OISE

> Classe normale :

- /1 Géraldine MINET - Mathématiques
Lycée Pierre d'Ailly COMPIEGNE
- /2 Eric LEDUC - Mathématiques
Lycée Pierre Méchain LAON
- /3 Sonia DEMOLLIENS - Espagnol
Lycée Gérard de Nerval SOISSONS
- /4 Julien MARCHE - Mathématiques
Collège Colbert Quentin LE NOUVION EN THIERACHE
- /5 Romuald GERARD - EPS
Collège La Rochefoucauld LIANCOURT
- /6 Coralie TERY - Lettres Modernes
Lycée Val d'Authie DOULLENS
- /7 Valérie GOYHENECHÉ - Mathématiques
Collège Eugène Lefebvre CORBIE
- /8 Emmanuel PERRIN - Histoire Géographie
Lycée André Malraux MONTATAIRE
- /9 Laurie KAZARINE - EPS - ZR COMPIEGNE
- /10 Lucile KEROAS - Eco Gestion B
Lycée Gérard de Nerval SOISSONS
- /11 Amélie ROUSSEL - Lettres Modernes
Collège Max Dussuchal VILLERS COTTERETS
- /12 Lucas GASTAUD - Mathématiques
Collège du Ponthieu ABBEVILLE

Liste CPE

> Hors classe :

- /1 Xavier CAUCHEFER
Collège Louis Juvet GAMACHES
- /2 Michèle DUMAS
Lycée Jean Monnet CREPY EN VALOIS
- /3 Sabine FONTAINE
Collège Jacques Cartier CHAUNY
- /4 Nathalie MENTION
LP Pierre Mendès France PERONNE

> Classe normale :

- /1 Laurence SERGEANT
SEP Léonard de Vinci SOISSONS
- /2 Olivier MACIBORKO
Lycée Jean Monnet CREPY EN VALOIS
- /3 Sandra PIETREANU
Lycée Edouard Branly AMIENS

/4 Noémie MARTIN
Collège Quentin de la Tour SAINS RICHAUMONT

Liste Psy-EN

> **Classe exceptionnelle :**

/1 Catherine MERY - Psychologue EDA
BEAUVAIS
/2 Véronique MOREL - Psychologue EDO DCIO
CHÂTEAU THIERRY

> **Hors classe :**

/1 Catherine BAS - Psychologue EDO
AMIENS
/2 Annie NONCE - Psychologue EDA
SOISSONS

> **Classe normale :**

/1 Karine CARPENTIER - Psychologue EDO
LAON
/2 Pascale BOUSSU - Psychologue EDA
AIRAINES
/3 Nacera HUBERT - Psychologue EDA
SAINT JUST EN CHAUSSEE
/4 Abdelhak ELTMALI - Psychologue EDO
BEAUVAIS

Liste EPS

> **Classe exceptionnelle et Hors classe :**

/1 Florence DANQUIGNY
Lycée Jean Baptiste Delambre AMIENS
/2 Thierry APCHIN
Collège les Coudriers VILLERS BOCAGE
/3 Marc MOUNIER
Collège Jean Mermoz LAON
/4 Catherine STREIT
Collège Jean Mermoz LAON
/5 David CACHEUX
Collège de Ponthieu ABBEVILLE
/6 Loïc PROYART
Collège Jules Verne RIVERY

> **Classe normale :**

/1 Guillaume ANCELET
Collège Aristide Briand CHAULNES
/2 Sarah VAILLANT
Collège Scellier AIRAINES
/3 Nicolas GORALCZYK
LP Condorcet SAINT QUENTIN
/4 Véronique POMAGEOT
Collège Edouard Lucas AMIENS
/5 Guillaume FIRON
Collège Compère Morel BRETEUIL
/6 Pamela SVETOJEVIC
ZR AMIENS
/7 Hervé SZABLEWSKI
Collège Condorcet RIBEMONT
/8 Alexandra BREGÉON
LP Roberval BREUIL LE VERT
/9 Mathieu BRIGALDINO
Collège Joliot Curie TERGNIER
/10 Cindy BECU
Collège Pasteur NOYON
/11 Sébastien BARTHOMEUF
Collège Droussent COUCY LE CHÂTEAU
/12 Yann STHAL-JACQUET
Collège Jules Verne ROSIERES EN SANTERRE

Liste P.L.P

> **Classe normale :**

/1 Annabelle HUMBERT - Lettres / Allemand
LP Julie Daubié LAON

/2 Grégory JEAN - Maths / Sciences
LP Roberval BREUIL LE VERT
/3 Sylvie CROZE - Maths / Sciences
SEP Jean de la Fontaine CHÂTEAU THIERRY
/4 Frédéric Joan ALLEGRE - Génie Mécanique
LP Léonard de Vinci SOISSONS
/5 Laurence GARYGA - Vente
LP Romain Rolland AMIENS
/6 Fabien MELANIE - Lettres / Histoire
LP Julie Daubié LAON
/7 Lucie WATTEBLED - Lettres / Histoire
LP de l'Acheuléen AMIENS
/8 Albin KREEL - Génie Mécanique
LPO Pierre Méchain LAON
/9 Aurélie THOMAS - Electrotechnique
LP Condorcet SAINT QUENTIN
/10 Xavier BARAN - Génie Mécanique
LP Léonard de Vinci SOISSONS
/11 Sandrine COSTA - Lettres / Anglais
ZR SAINT QUENTIN / HIRSON
/12 Peter MAHLER - Hôtellerie Service Commercial
Lycée La Hotoie AMIENS

Liste CTA

**Liste des syndicats FSU pour l'élection
du Comité Technique Académique**

/1 Guillaume HILY - professeur des écoles
Ecole Primaire Pierre La Roche SAINT QUENTIN
/2 Mme Jessica CAMPAIN - professeure certifiée
d'économie - gestion - Lycée Gay-Lussac CHAUNY
/3 Philippe LALOUETTE - secrétaire administratif
Lycée Edouard Gand AMIENS
/4 Hervé LE FIBLEC - professeur certifié de lettres
modernes - Lycée Félix Faure BEAUVAIS
/5 Sophie ABRAHAM - professeure des écoles
Ecole maternelle Charles Péguy CREPY EN VALOIS
/6 Annabelle HUMBERT - professeure de lycée
professionnel - LP Julie Daubié LAON
/7 Nicolas GORALCZYK - professeur d'EPS
LP Condorcet SAINT QUENTIN
/8 Sandrine CLEMENT - professeure certifiée
de lettres modernes - Lycée La Hotoie AMIENS
/9 Valérie HORDE - infirmière
Service de santé universitaire - UPJV AMIENS
/10 Haydée LEBLANC - professeure des écoles
Ecole Alain Détré ABBEVILLE
/11 Bernard GUEANT - secrétaire administratif
Rectorat d'AMIENS
/12 Guillemette QUIQUEMPOIX - assistante social
Direction départementale de la Somme AMIENS
/13 Cindy BECU - professeure d'EPS
Collège Louis Pasteur NOYON
/14 Pierre RIPART - professeur des écoles
Rattaché à l'Ecole de GOINCOURT
/15 Laurence SERGEANT - conseillère principale
d'éducation - SEP du Lycée Léonard de Vinci
SOISSONS
/16 Héléna SAMPAIO LOPES - professeure des
écoles - Ecole primaire Tour de Ville - Mendés
France SOISSONS
/17 Aurélie STROBBE - professeure certifiée
de mathématiques - Collège Pierre et Marie Curie
ALBERT
/18 Brigitte DRAPALA - adjointe administrative
Lycée Jean Calvin NOYON
/19 Christine BOURRET - professeure certifiée
de SVT - Collège Montaigne SAINT QUENTIN
/20 Maryse LECAT - professeure des écoles
Ecole Anne Frank LONGUEAU



Nos objectifs pour le métier

Voter SNES / SNEP / SNUEP c'est :

- Affirmer l'attachement au service public d'éducation
- Exiger le maintien et la cohérence du second degré
- Faire respecter le métier des enseignants comme concepteurs de leur travail et faire respecter leurs compétences disciplinaires
- Se battre contre l'autoritarisme des chefs d'établissements et pour un traitement équitable pour tous
- Exiger une revalorisation de nos salaires
- Rappeler l'attachement des personnels de l'Education au progrès social et à la justice.

Confirmer et renforcer l'adhésion des personnels à un syndicalisme représentatif, unitaire et offensif, capable de faire entendre la voix de la profession, de construire un rapport de force et d'engager des luttes majoritaires.

Pour une école où nos métiers sont respectés.

et où l'égalité protège tous les élèves.

Votez à ce scrutin :

Donnez de la légitimité à vos futurs élus pour vous défendre

Refusez les projets de réformes qui risquent de dégrader votre métier

Le SNES, le SNUEP, le SNEP qui sommes nous ?

Le SNES-FSU : le syndicat majoritaire dans les collèges et les lycées généraux et technologiques, il se nourrit des opinions de plus de 50000 adhérents. De fait, le SNES-FSU est présent dans la très grande majorité des établissements auprès des collègues.

Le SNUEP-FSU : est un syndicat indépendant, démocratique et pluraliste, qui a pour vocation la défense et la promotion de la formation initiale sous statut scolaire public. Il défend les intérêts des personnels relevant de son champ de syndicalisation en LP, SEP, LPO, EREA, SEGPA et GRETA en représentant les PLP, les CPE et les assistants d'éducation, qu'ils soient non-titulaires ou titulaires. Contrairement à d'autres syndicats, nous sommes CONTRE la réforme de la voie professionnelle qui aurait des conséquences désastreuses pour les PLP et les LP (suppressions de postes, conditions de travail dégradées, statut PLP menacé...)

Le SNEP-FSU : syndicat disciplinaire, expert dans la promotion de l'EPS et du sport scolaire. Il représente toutes les catégories d'enseignants d'EPS titulaires, non-titulaires et stagiaires, ainsi que les professeurs de sports du ministère des sports.

